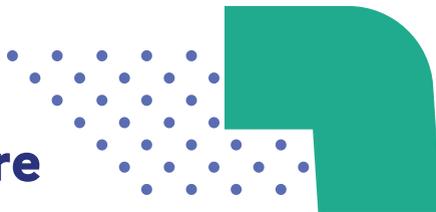


# L'accompagnement numérique sur mesure



Ce dispositif public, porté et entièrement financé par l'Incubateur des Territoires de l'ANCT, permet aux petites collectivités d'identifier les outils répondant à leurs besoins numériques et les acteurs pour mettre en oeuvre leur stratégie numérique.

## PRÉSENTATION DU DISPOSITIF

➤ L'accompagnement numérique sur-mesure s'adresse :

- Aux communes de moins de 3.500 habitants,
- Aux communautés de communes de moins de 15.000 habitants.

➤ Ce dispositif offre :

- Un diagnostic approfondi des besoins numériques par un expert.
- L'identification de solutions adaptées aux usages et ressources disponibles.
- L'élaboration d'un plan d'action qui intègre les acteurs locaux, particulièrement les Opérateurs Publics de Services Numériques (OPSN).
- Une formation sur les enjeux du numérique (cybersécurité, RGPD, travail collaboratif, etc).



### Commune de Solférino (40)

« On savait un peu ce qu'on voulait, mais on ne savait pas vraiment comment le définir et trouver une réponse cohérente. Le fait que [l'expert du numérique] ait interrogé des agents, des élus, des associations, des particuliers, a permis de voir et de faire converger les idées de chacun.

L'accompagnement s'est vraiment mis à notre portée, en proposant des solutions adaptées aux contraintes de la commune, (...) des choses qu'on peut concrètement mettre en place. »

Envoyé en préfecture le 04/10/2024

Reçu en préfecture le 04/10/2024

Publié le

S<sup>2</sup>LOW

ID : 030-213000102-20240926-DEL\_2024\_06\_06E-DE

## DÉROULEMENT DE L'ACCOMPAGNEMENT

# 1

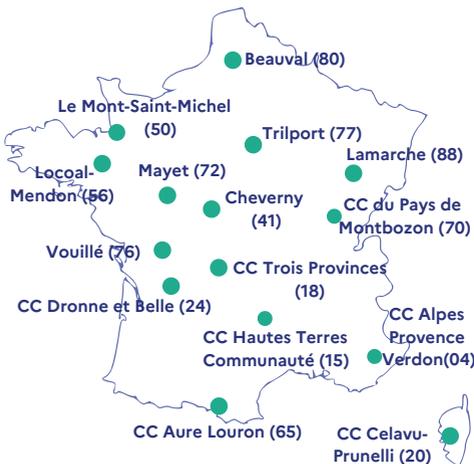
Réalisation d'une immersion terrain via des entretiens avec les agents, élus et les acteurs du numérique (OPSN, syndicats mixtes, ATD, CDG...) pour identifier les usages et les besoins.

# 2

Analyse comparative de solutions numériques existantes, qu'elles soient proposées par l'Incubateur des Territoires ou développées par des tiers en open source\*.

# 3

Préconisation de solutions et d'un plan d'action adapté aux réalités de terrain. Les collectivités participantes auront accès à PIX Territoires pour former agents et élus au numérique.



DEPUIS 2021

# +200

COMMUNES ET EPCI  
ACCOMPAGNÉS

Pour candidater au dispositif  
avant le 15 septembre 2024

Plus d'informations sur  
[incubateur.anct.gouv.fr](http://incubateur.anct.gouv.fr)

Contactez-nous :  
[deploiement@anct.gouv.fr](mailto:deploiement@anct.gouv.fr)

\*open source : application ou logiciel dont le code informatique est ouvert et peut bénéficier à des communs numériques.